
SÉANCES DE DÉLIBÉRATION ÉTHIQUE

PHRONESIS 

ATELIERS DE PHILOSOPHIE

POURQUOI PROPOSER DES SÉANCES DE DÉLIBÉRATION ÉTHIQUE ?

Les professionnels des domaines de la santé et du social sont régulièrement confrontés à des situations complexes pour lesquelles aucune procédure ou règle ne permet de déterminer immédiatement ce qu'il convient de faire.

Ces situations mettent souvent en tension différentes valeurs : autonomie et protection, liberté et sécurité, qualité de vie et prévention des risques, respect des choix et responsabilité professionnelle.

Dans la pratique quotidienne, les décisions doivent néanmoins être prises. Faute de temps, les équipes n'ont pas toujours la possibilité d'examiner collectivement l'ensemble des dimensions de la situation.

Même lorsque des discussions ont lieu, certains arguments peuvent rester inexplorés, certains points de vue moins entendus et certaines interrogations sans réponse.

POURQUOI PROPOSER DES SÉANCES DE DÉLIBÉRATION ÉTHIQUE ?

Par ailleurs, les discussions d'équipe ne sont pas à l'abri de différents biais. Les personnes occupant une position hiérarchique, les professionnels les plus expérimentés ou simplement les plus à l'aise à l'oral peuvent parfois influencer davantage les échanges. À l'inverse, certaines voix peuvent rester en retrait alors même qu'elles apporteraient des éléments pertinents à la réflexion.

Il peut alors subsister un sentiment de frustration, d'incompréhension ou d'insatisfaction à l'égard de la décision retenue.

Les séances de délibération éthique proposent un espace permettant de ralentir temporairement le processus décisionnel afin d'examiner une situation de manière plus rigoureuse et plus structurée. Leur objectif n'est pas de fournir une solution toute faite mais d'éclairer le jugement collectif des professionnels appelés à prendre une décision.

QU'EST-CE QUE LA DÉLIBÉRATION ? QU'EST-CE QUE L'ÉTHIQUE ?

La délibération

La délibération désigne le processus par lequel nous réfléchissons à ce qu'il convient de faire lorsqu'aucune solution évidente ne s'impose.

Nous ne délibérons pas sur des faits établis ou des vérités scientifiques, mais sur des situations pratiques où plusieurs possibilités sont envisageables et où différentes valeurs peuvent entrer en tension.

Délibérer consiste à examiner ces différentes possibilités, leurs conséquences et les raisons qui peuvent être avancées en leur faveur afin d'éclairer une décision.

L'éthique

L'éthique s'intéresse aux questions relatives à l'action humaine : ce qui est juste, ce qui est souhaitable, ce que nous devons aux autres ou encore la manière dont nous devons agir dans certaines situations.

Dans les domaines de la santé et du social, l'éthique n'apparaît pas seulement à travers les grandes questions médiatisées. Elle se manifeste également dans les situations ordinaires du quotidien : un refus de soin, une mesure de protection, une décision concernant l'autonomie d'une personne ou encore une tension entre les souhaits d'un bénéficiaire et les objectifs poursuivis par les professionnels.

Les séances de délibération éthique offrent un cadre permettant d'examiner collectivement ces situations.

LE PROCESSUS DE DÉLIBÉRATION



EXEMPLE D'UNE DÉLIBÉRATION

Situation initiale

Mme X a subi une opération de la hanche. Pour retrouver sa mobilité, elle devrait marcher régulièrement. Pourtant, elle refuse souvent de faire l'effort nécessaire et préfère être transportée en fauteuil roulant jusqu'aux différentes activités proposées dans l'institution.

Ces activités contribuent à son bien-être et à sa vie sociale. L'équipe s'interroge : *faut-il respecter son choix ? Faut-il l'encourager davantage ? Est-il légitime de conditionner l'accès à certaines activités à la marche ?*

1. CLARIFICATION DE LA SITUATION

L'équipe rassemble les éléments pertinents :

- Mme X comprend-elle les enjeux de sa réadaptation ?
 - Ressent-elle des douleurs ?
 - Présente-t-elle des troubles cognitifs ?
 - Quels sont les bénéfices attendus de la marche ?
 - Quels sont les risques liés à l'inactivité ?
 - Les activités occupent-elles une place importante dans sa qualité de vie ?
-

2. FORMULATION DE LA PROBLÉMATIQUE

La situation est reformulée sous la forme d'une question :

Jusqu'où est-il légitime d'insister auprès de Mme X afin de favoriser sa récupération ?

3. MISE EN LUMIÈRE DES ENJEUX ÉTHIQUES

Plusieurs valeurs apparaissent :

RESPECT ?

LIBERTÉ ?

AUTONOMIE ?

QUALITÉ DE VIE ?

BIEN-ÊTRE ?

AUTODÉTERMINATION ?

RESPONSABILITÉ ?

4. EXPLORATION DES ARGUMENTS

Les différentes positions sont examinées.

Respecter systématiquement son refus

Arguments :

- respecte sa liberté de choix ;
- reconnaît son droit à décider pour elle-même.

Limites :

- risque de compromettre sa récupération ;
- peut favoriser une perte d'autonomie future.

Encourager fortement la marche

Arguments :

- favorise sa réadaptation ;
- vise son intérêt à long terme.

Limites :

- peut être vécu comme une pression ;
- soulève la question du respect de son choix.

Conditionner certaines activités à la marche

Arguments :

- peut constituer une motivation efficace ;
- soutient les objectifs thérapeutiques.

Limites :

- risque d'être perçu comme une sanction ;
- peut réduire l'accès à des activités bénéfiques.

5. DÉLIBÉRATION SUR LES OPTIONS POSSIBLES

L'équipe explore différentes stratégies :

- accompagnement progressif ;
 - encouragement renforcé ;
 - objectifs individualisés ;
 - meilleure information sur les enjeux de la réadaptation ;
 - réévaluation régulière de la situation.
-

6. DÉCISION

Après examen des différentes options, l'équipe retient la stratégie qu'elle juge la plus adaptée à la situation de Mme X.

7. MISE EN ŒUVRE ET RÉÉVALUATION

Après une période définie, les effets de la décision sont réexaminés.

Si nécessaire, les moyens mis en place peuvent être ajustés.

LE RÔLE DU FACILITATEUR

Le facilitateur n'est ni un expert chargé d'apporter la bonne réponse, ni un décideur appelé à trancher à la place de l'équipe.

Son rôle consiste à **accompagner le processus de réflexion collective.**

Pour cela, il peut notamment :

- aider à clarifier la situation présentée ;
- contribuer à formuler la problématique ;
- mettre en lumière les valeurs ou principes en tension ;
- distribuer la parole et veiller à ce que chacun puisse être entendu ;
- reformuler certains arguments afin d'en clarifier le sens ;
- distinguer les faits, les interprétations et les jugements de valeur ;
- encourager l'examen des différentes positions ;
- maintenir un cadre de discussion respectueux et rigoureux.

La responsabilité de la décision demeure toujours celle des professionnels et de l'institution.

Le facilitateur contribue simplement à **créer les conditions d'une délibération plus explicite, plus structurée et plus réfléchie.**

POURQUOI FAIRE APPEL À UN PHILOSOPHE ?

Les professionnels de la santé et du social sont les mieux placés pour comprendre les réalités du terrain, les besoins des bénéficiaires et les contraintes institutionnelles auxquelles ils sont confrontés. L'apport du philosophe se situe ailleurs.

La philosophie est une discipline qui s'intéresse notamment aux concepts, aux valeurs, aux arguments et aux raisonnements mobilisés lorsque nous réfléchissons à une question ou à une décision.

Dans le cadre d'une délibération, le philosophe peut ainsi contribuer à :

- **clarifier** les notions utilisées (autonomie, respect, dignité, responsabilité, qualité de vie, etc.) ;
- mettre au jour certains **présupposés** ;
- **identifier** les valeurs qui entrent en tension ;
- **examiner** les arguments avancés par les différents participants ;
- favoriser une **réflexion** collective rigoureuse.

Son rôle n'est pas de fournir une expertise clinique, éducative ou juridique, ni de déterminer ce qu'il faudrait faire. Il consiste à accompagner le travail de réflexion de l'équipe afin de rendre la situation plus **intelligible** et la décision plus **éclairée**.
